RV

MAIRIE DE RUE

RUE, le 30 mars 2017

AVIS

Conformément aux articles L2121-7 à L2121-10 et à l'article L2122-17 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le

MERCREDI 5 AVRIL 2017 à 19 H 30

à la Mairie, avec l'ordre du jour suivant :

1 – AFFAIRES GENERALES

- Fonctions de premier adjoint : décision de retrait ou maintien
- Décision du nombre d'adjoints
- Indemnités aux élus répartition
- Désignation nouveau correspondant défense

2 - PERSONNEL COMMUNAL

- Recrutement d'un agent de catégorie A au 1^{er} septembre 2017
- Validation du tableau des effectifs

Le Maire, Richard RENARD